

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORE - Gérard BRAMOULLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI - Eric DIARD.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 017-338/16/BM

■ Attribution d'une subvention à Aix-Marseille Université pour l'organisation de l'évènement scientifique - la nuit européenne des chercheurs - Approbation d'une convention

MET 16/757/BM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Initiée par la Commission européenne en 2005, « la nuit européenne des chercheurs » est une invitation à la rencontre entre les citoyens et les chercheurs. Cet événement, qui se déroule simultanément dans près de 320 villes européennes, a pour objectif de montrer les sciences dans toutes leurs dimensions. Cet événement aux formats inédits attire un public jeune (à l'échelle nationale, plus de 40% des visiteurs ont entre 20 et 30 ans (enquête 2015)).

Marseille représentera le Sud-Est de la France pour ce temps fort européen. Cet évènement aura lieu le 30 septembre 2016 au Dock des Suds à Marseille.

La programmation de cette soirée multidisciplinaire (18h à minuit), intégrera la participation de chercheurs impliqués dans des programmes de recherche européens et de jeunes chercheurs bénéficiant des bourses Marie Curie. Les animations proposées mettront en lumière les collaborations de recherche entre Marseille et d'autres villes en Europe (en neurosciences, informatique, biorobotique, droit européen...), montrant le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille Provence.

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

La soirée intégrera plusieurs formats de rencontre : plateau-radio, speed-searching, bouche-à-oreille, conférences dans le noir, univers de chercheurs mis en scène, etc. Un espace de restauration et des installations artistiques sont également envisagés.

Ce projet a pour ambition de favoriser la diffusion de la culture scientifique à l'échelle locale et nationale et faciliter ainsi la valorisation de la science au travers d'un événement grand public.

Tous les organismes de recherche de la région seront partenaires de l'évènement (CNRS, INSERM, IRD, CEA) permettant également d'assurer la promotion de la recherche au niveau du grand public.

L'ambition de ce projet est donc d'accueillir

- Une équipe d'animation de 60 chercheurs issus de toutes les disciplines de la recherche scientifique et provenant de tous les organismes de recherche de la région ainsi que des créateurs de startup issues des laboratoires de recherche
- Un public de près de 2000 personnes notamment via les groupes scolaires (collèges et lycées) visitant le projet dans la journée et l'ensemble des citoyens.

En prélude de la soirée grand public, l'après-midi sera consacrée à des animations ouvertes aux classes de collèges et de lycées, dans les établissements scolaires de Marseille.

Cette manifestation présente les sept objectifs suivants :

- Favoriser d'un point de vue scientifique des rencontres et collaborations interdisciplinaires entre les chercheurs présents.
- Représenter le Sud-Est de la France pour ce grand événement européen qui existe depuis plus de 10 ans et se déroule simultanément dans plus de 320 villes en Europe et 11 en France.
- Atteindre une population large qui généralement ne se déplace pas lors d'événements scientifiques, lors d'une soirée festive (18h-00h).
- Proposer au public une variété de rencontres avec des chercheurs issus de toutes disciplines représentant Aix-Marseille Université et les organismes de recherche CNRS, INSERM, IRD et CEA.
- Mettre en lumière les processus de découverte, les environnements de la recherche et leurs enjeux notamment les recherches impliquant plusieurs pays européens.
- Expérimenter des formes nouvelles de rencontres chercheurs-publics (speed-searching).
- Proposer des situations étonnantes et esthétiques aux publics qui rendent cet événement scientifique convivial et festif.

Le budget se présente de la façon suivante pour un montant de 45 600 euros :

• Commission européenne – H2020 :	14 000 euros
• Coordination Etat-Région CSTI :	11 000 euros
• Métropole d'Aix-Marseille Provence :	5 000 euros
• Ville de Marseille :	5 000 euros
• Conseil Départemental 13 :	6 500 euros
• IRD :	1 000 euros
• Aix-Marseille Université :	3 100 euros
• TOTAL :	45 600 euros

Selon le vœu formé par le Conseil de Territoire de Marseille Provence, il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation de l'évènement scientifique « la nuit européenne des chercheurs » et d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- La délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Le vœu formé par le Conseil de Territoire de Marseille Provence

Ouï le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'intérêt du projet de « la nuit européenne des chercheurs » porté par Aix-Marseille Université en matière d'attractivité, de promotion de l'activité scientifique et de la culture scientifique.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 5 000 euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation de l'évènement scientifique « la nuit européenne des chercheurs ».

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 de la Métropole d'Aix-Marseille Provence sous-politique B330 – chapitre 67 – nature 6748.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Enseignement Supérieur,
Recherche, Santé

Frédéric COLLART

**Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016**